



Education à l'environnement et développement local durable

Fiche thématique

Numéro 12
Août 2002

complément de La Formation en Éducation à l'Environnement

L'Ifree a déjà publié en août 1998 une fiche thématique sur "Éducation à l'environnement et Développement durable" (consultable sur notre site). Pour aller plus loin sur ce sujet au lendemain du sommet de Johannesburg, nous vous proposons cette fois de regarder comment le concept de développement durable a pu trouver prise dans nos territoires de vie et dans les projets de développement local.

Le contenu de cette fiche s'appuie en grande partie sur l'expérience de mise en œuvre du développement durable au niveau local de l'équipe Parole publique - Actions pour un Développement Responsable et Solidaire (DRS) qui fait partie de la pépinière de projets de l'Ifree-ORE.

- 1 : Yves Madiot *L'aménagement du territoire* Ed Masson 1993
- 2 : Livre de Jean-François Gravier
- 3 : DATAR : *Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale*

Le développement durable est-il soluble dans le développement local ?

Bruno FAUCHER et Michel HORTOLAN,

Parole Publique - Actions pour un Développement Responsable et Solidaire en Poitou-Charentes

La relation des hommes au territoire a connu deux grandes périodes au cours de la seconde moitié du XX^e siècle : Les " Trentes Glorieuses de l'aménagement du territoire "1 (1945-1975) puis le développement local à compter des années 1970. Années qui voyaient également émerger les idées de l'éco-dé-

► De l'aménagement du territoire au développement local

En 1947 " *Paris et le désert français* "2 inaugure 30 années " d'orientation et de planification " destinées à réduire les écarts de développement entre les régions. L'apothéose de cette politique est la création de la DATAR3 en 1963. Peu à peu les objectifs de cette politique jacobine vont être confrontés à des logiques nouvelles : la montée en puissance de l'Europe, la globalisation de l'économie et la mondialisation des échanges, mais aussi contestation des schémas nationaux primant sur les attentes locales.

L'un des temps forts est la résolution adoptée par l'Association nationale pour le développement local et les pays en juin 1982 à Mâcon. Cohérence de l'espace, identité collective dans la diversité locale, pays comme espace de démocratie... principaux jalons de l'école du développement local étaient pour aller être peu à peu être via des lois successives :

- Loi du 4 février 1995 dite " loi Pasqua " qui prend en compte l'émergence des territoires et de leurs contraintes spécifiques.

- Loi du 12 Juillet 1999 dite " loi Chevènement " qui a pour objectif essentiel de favoriser une intercommunalité de projet

- Loi du 25 Juin 1999 dite " Loi Voynet " qui renforce la démocratie participative et introduit la notion de développement durable.

► Du développement local au développement durable

Cette dernière loi intègre l'intérêt mondial et l'intérêt des générations futures, ainsi que la participation citoyenne dès les phases de projets... Il y a là un changement radical d'approche du développement, jusqu'alors considéré par rapport à un intérêt, certes collectif, mais concernant un territoire délimité (local, national, européen) et pensé comme une démarche de programmation descendante (le territoire).

Le développement durable ne saurait donc se dissoudre dans le développement local... tant qu'il ne l'aura pas totalement imprégné de ses valeurs.

Quelle place pour l'éducation à l'environnement dans le développement local durable ?

Le développement durable réside dans la prise en compte des problèmes environnementaux et sociaux (présents et futurs) générés par une activité humaine qui ne conçoit son évolution que dans la croissance économique. Les connaissances et compétences déployées en éducation à l'environnement sont une contribution importante dans les dynamiques locales de prise en compte de l'environnement et de participation citoyenne. Elles doivent s'inscrire dans un travail en commun avec les autres champs de l'éducation et de la vie sociale.



Expériences

La formation des " animateurs- auditeurs "

Contact : Bruno FAUCHER
Cellule DRS
6, place de l'hôtel de ville
16210 CHALAIS
tél. : 05 45 98 45 11
fax : 05 45 98 42 96

■ DRS : Développement Responsable et Solidaire

Les animateurs-auditeurs sont des habitants volontaires, soucieux d'apporter leur contribution à l'action publique. C'est dans le cadre de l'expérimentation DRS menée en Poitou-Charentes qu'est apparue la nécessité de développer cette nouvelle compétence. En effet, la participation des habitants est l'un des fondements de la mise en œuvre de la démarche engagée dans quatre Pays. Le développement durable n'a, ici, de sens que *pour* et *par* les habitants.

Afin de mobiliser la population autour des prérogatives nouvelles des Pays, eux-mêmes collectivités locales incertaines, le dispositif s'est enrichi, dans chacun des Pays, d'un groupe d'animateurs-auditeurs. Intermédiaires bénévoles de la démarche, ils ont accepté de se former et tout de suite de s'investir dans l'accompagnement de la consultation (organisée au printemps 2001 à travers l'envoi d'un document d'information accompagné d'un questionnaire permettant de recueillir les représentations et les attentes des habitants sur leur pays). Puis, ces hommes et ces femmes ont créé des groupes de parole, afin que l'expression

citoyenne prenne sens au plus près des habitants, et si possible pour celles et ceux qui souvent ne se sentent pas concerné(e)s.

Les animateurs-auditeurs se sont peu à peu impliqués dans l'animation des groupes : réunion de restitution de la consultation, groupes de réflexion thématiques et aujourd'hui de préfiguration des conseils de développement. Ils conservent cette mission " d'audition " et de mise en mouvement du territoire qu'élus et agents de développement, pris dans l'action, ne peuvent parfois conduire.

Modalités : Une soirée de formation toutes les six semaines (18 h / 23 h) avec pose casse-croûte. Trois principes :

- Une formation qui accompagne les acteurs et s'adapte aux évolutions de l'expérimentation et des territoires
- Des apports conceptuels (développement durable, développement local...) et méthodologiques (diagnostic, techniques d'animation...)
- La contribution de consultants extérieurs aux territoires (ADES et ARIANE-développement).

Le développement durable dans les centres d'éducation à l'environnement

Contacts :

- Yann Sourbier - Le Viel Audon
04 75 37 73 80, vielaudon@free.fr
- Maurice Wellhoff - Le Loubatas
04 42 67 06 70, loubatas@net-up.com
- Michel Clech- Base du Douron
02 98 67 53 38, basedouron@aol.com
- Sandrine Bouyjou - Réseau Ecole et Nature,
sandrine.bouyjou@ecole-et-nature.org

■ Réseau ECORCE : réseau d'Echanges pour la COhérence et la Réflexion dans les Centres d'Education à l'environnement.

Nous parlons quotidiennement d'éducation à l'environnement mais au quotidien que faisons-nous ?

Les centres d'accueil en éducation à l'environnement ont une finalité éducative, sur la gestion et le respect de l'environnement, et posent comme objectifs de mettre en lumière les conséquences des choix de consommation des humains. En tant que praticiens de l'éducation à l'environnement, nous nous devons d'être une force de proposition et d'exemplarité en matière d'alternative et de cohérence. C'est dans cet état de conscience et de réflexion que le réseau ECORCE a émergé. Trois week-ends d'échange et un voyage au Centre des Technologies Alternatives du pays de Galles se sont déroulés en 2001-2002, soit plus d'une trentaine de structures et de praticiens qui se sont rencontrés au sein du réseau, permettant ainsi de poser les bases d'un réseau à compétences pluri-thématiques.

Une toile s'est alors tissée entre ces personnes qui veulent mettre en œuvre les principes du développement durable en matière d'énergie, d'alimentation, de gestion des déchets, des effluents, des matériaux de

construction ...

Bien sûr tout ça peut paraître abstrait cependant les répercussions au niveau local ne sont pas des moindres. La philosophie, l'échange ainsi que l'expérience que chaque structure peut vivre à travers le réseau lui donnent une multitude de possibilités d'avancer un peu plus vers la cohérence.

D'un plan de fabrication de toilettes à compost jusqu'à l'élaboration d'une méthode d'analyse de " durabilité " d'un produit du terroir (écobilan, circuit court...), chacun apporte sa pierre à l'édifice et tout le monde repart un peu plus riche. N'oublions pas non plus la cohérence sociale dans le fonctionnement de nos structures car nous avons toute une expérience à faire partager et une démocratie participative à faire avancer.

Ce réseau s'adresse donc à vous toutes et tous : acteurs des centres d'accueil, porteurs de projet de construction de centre, animateurs ou enseignants désirant améliorer la qualité de leurs séjours éducatifs. Pour que le développement durable ne reste pas seulement une pensée globale mais trouve son sens dans nos actions locales et nos gestes au quotidien !

Outils

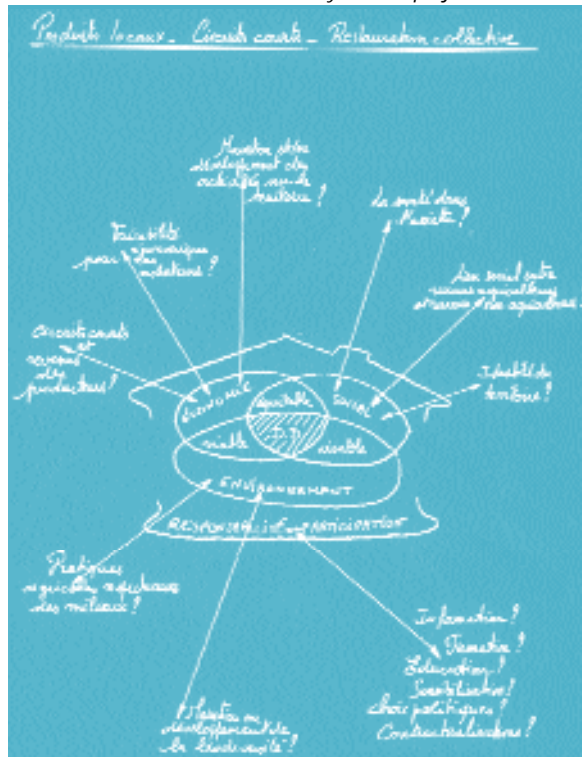
Qu'il s'agisse d'une réflexion territoriale, du projet d'une classe, d'une démarche d'entreprise ou de bien d'autres entrées, tous ceux qui essaient de faire valoir les principes du développement durable expriment le besoin :

- d'informations et de **données accessibles** à tous pour établir des états des lieux partagés,
- de méthodes d'aide à un questionnaire intégrant la transversalité,
- de **supports de représentation** des interactions entre les champs de l'écologique, de l'économique, du social et du culturel,
- de **critères** et d'**indicateurs** permettant à la fois une évaluation classique de la mesure des impacts de l'action et une évaluation ouverte et formative des processus mis en œuvre.

Face aux indicateurs mondiaux du développement durable, aux grilles d'analyse produites par les démarches Agenda 21, à la multitude d'outils existants sur les champs les plus divers* comme le tourisme ou l'agriculture, le constat réalisé par ceux qui les découvrent est unanime et réconfortant : " Ils ne sont pas adaptés à notre réalité, mais ils enrichissent notre réflexion, nous obligent à considérer les enjeux planétaires et à rester en veille face à leurs évolutions. Aussi, il nous faut construire nos propres outils ".

La co-construction de ces outils demande du temps. Elle relève de l'action-réflexion et du tâtonnement expérimental en prise avec des actions concrètes. La démarche de projet trouve là toute sa place. Les acteurs de l'éducation à l'environnement qui la pratiquent depuis longtemps ont beaucoup à apporter et à partager dans ce domaine.

Exemple d'utilisation d'un schéma d'aide au questionnaire en début d'analyse d'un projet.



Des outils existants, des outils à construire

Contact : Michel HORTOLAN
Cellule DRS
6, place de l'hôtel de ville
16210 CHALAIS
tél. : 05 45 98 45 11
fax : 05 45 98 42 96

* : Choisissez un moteur de recherche sur internet, affichez un thème ajoutez durable et critères.

Deux exemples de démarches et d'outils :

15 principes pour l'action
Investigation élémentaire
Centre de ressource du développement durable
16, place Cormontaigne 59000 LILLE
tél. : 03 20 17 95 10
fax : 03 20 17 11 70
contact@cerdd.org
www.cerdd.org

Projet Monet (Suisse)
Office fédéral de la statistique
section de l'environnement
monsieur André de Montmollin
Esapce de l'Europe 10
2010 NEUFCHÂTEL
tél. : 032/713 64 72 fax : 032/713 65 46
umwelt@bfs.admin.ch
www.statistik.admin.ch/

L'idée de départ de l'empreinte écologique est qu'une répartition équitable de la surface productive du globe entre habitants de la terre permettrait d'attribuer une surface donnée (1,92 hectares) par personne. Par ailleurs, une modélisation des modes de vie, de consommation, de déplacement, de logement... permet d'estimer la surface nécessaire pour satisfaire ces besoins à partir de ressources renouvelables. Ainsi " l'empreinte " moyenne d'un américain est de 12,3 hectares, celle d'un belge de 6,54 et celle d'un habitant de l'Inde de 1,1. La moyenne des " empreintes humaines " est d'ores et déjà supérieure à la surface biologique disponible. Cela est possible car nous puisons dans les réserves naturelles, au-delà de leurs capacités de reproduction : le pétrole certes, mais aussi les forêts, les océans ! Cet outil permet à chacun, groupe ou individu,

mais aussi ville, société ou branche d'activité... d'évaluer la " charge " écologique de ses consommations c'est-à-dire la surface nécessaire pour produire ses ressources et traiter ses déchets. Il encourage ainsi à analyser ses pratiques et à se poser des questions concrètes à propos de sa responsabilité quant à l'avenir de la planète et quant aux sociétés futures. Cependant, l'empreinte écologique ne donne qu'un instantané de notre relation aux ressources terrestres et ne présage en rien des comportements et des capacités des générations futures à appréhender la situation que nous leur léguons. Il ne s'agit donc pas d'en faire une lecture catastrophiste et fataliste. Cet outil peut être utilisé en vue d'une prise de conscience pour déclencher une réflexion articulant une échelle locale avec celle de la planète.

Bruno Faucher, cellule DRS

" L'empreinte écologique "

Plusieurs sites internet proposent aujourd'hui de s'essayer à cette introspection sur nos modes de vies :

www.earthday.net/francais/empreinte.htm
<http://www.earthday.net/footprint/index.asp>
(en anglais)

www.rco.on.ca/french-ecofootprint.html
(ville de Toronto)

www.wwf.fr/pdf/empreinte.pdf
www.climat.be/fr/empreinte.html

Ouvrages généraux sur le développement durable

ANTOINE Serge, BARRERE Martine, VERBRUGGE Geneviève, *La planète terre entre nos mains - Guide pour la mise en œuvre des engagements du sommet planète terre (RIO)*, Paris, éd. La documentation française, 1994, 442 p.

BRUNDTLAND G.H., *Notre avenir à tous*, rapport pour les Nations-Unies, Montréal, éd. du Fleuve, 1988 ou Paris, éd. Frison-Roche, 1989, 432 p.

CAHIERS DE GLOBAL CHANCE (LES) n°8, juillet 1997, *Développement durable et solidarités*.

Centre de Recherche et d'information pour le Développement, *Un monde solidaire : comprendre pour agir*, Paris : Syros, 1996, 208 p.

ESAMBERT Bernard, *Les conditions et les moyens du développement durable*, Paris, Commission française du développement durable, Commissariat Général du Plan, Les cahiers du développement durable n°1, janvier 1995, 32 p.

HARRIBEY Jean-Marie, *Le développement soutenable*, Paris : Economica, 1998, 111 p.

KEATING Michael, *Sommet de la terre 1992 : un programme d'action, version pour le grand public de l'Agenda 21 et des autres accords de Rio*, Genève, Centre pour un avenir à tous, 1993, 70 p.

SACHS Ignacy, *L'écodéveloppement*, Syros, Coll. Alternatives économiques, 1993, 128 p.

SIMON SILVER Cheryl, DEFRIES Ruth-S., *Une planète, un avenir*, Paris, Sang de la terre, 1992, 189 p.

ORCADES, *Le développement durable : bibliographie*, Poitiers : ORCADES, 2001, 82 p.

TUBIANA Laurence, *Environnement et développement : l'enjeu pour la France, rapport au premier ministre*, Paris : la documentation française, 2000, 169 p.

Développement durable et initiatives locales

COMITE 21, *Le développement durable ? 21 entrées, 75 initiatives concrètes en France*, Assises Nationales du développement durable, Paris, 16 et 17 décembre 1996.

GARIN-FERRAZ G., MASSON J., ROYOUX D., THEAU B. (sous la dir.), *Villes et développement durable : objectif du XXIe siècle*, CNFPT, 1997, 132 p.

GERO Tarso, DE SOUZA Ubiratan, *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville : le budget participatif : l'expérience de Porto Allegre au Brésil*, Paris : Charles Léopold Mayer, 1998, 104 p.

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, *Les outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux, dossier de présentation et présentation des lauréats*, février 1998, 110 p. + 47 p.

Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Fondation pour le Progrès de l'Homme, CEDIDELP, Association 4D, *Villes et développement durable : des expériences à échanger*, 1998 (premier recueil), 116 p. - 2000 (deuxième recueil), 156 p.

Éducation à l'environnement et développement durable - Outils pédagogiques (voir aussi p. 3)

RIONDET Bruno, Education au développement, Paris, CNDP/ Hachette Education, *Ressources formation - Partenaires du système éducatif*, 1995, 206 p.

ORCADES, *Les enjeux du développement durable*, 10 panneaux 80x60 cm, 2 kg, 2001

ARPE Midi-Pyrénées, exposition "Le progrès sans dérailler ! : le développement durable, un enjeu du 21e siècle" avec livret et cartes postales (www.arpe-mip.com/content.htm)

Pour construire un monde durable, sélection d'outils pédagogiques - programme terre d'avenir, janvier 2002, brochure de 32 p. (consultable en ligne : www.ritimo.org/outil)

Bibliographie s'appuyant en grande partie sur les références citées dans la bibliographie éditée par ORCADES.

Quelques organismes et sites web ressources...

■ **Comité 21 - comité français pour l'environnement et le développement durable** : 8, rue Antoine Bourdelle 75015 PARIS tél. : 01 42 84 84 21 - fax : 01 42 84 84 20 comite21@worldnet.fr

www.comite21.org (à télécharger " Le guide territoire et développement durable ") contient aussi :

www.entreprises21.org et www.cités21.org

■ **AGORA 21** : s/c Armines - Ecole nationale supérieure des Mines de Saint-Etienne - 158, Cour Fauriel, 42100 Saint-Etienne - tél. : 04 77 42 01 23 - fax : 04 77 42 01 19

www.agora21.org (Le site francophone de référence pour le développement durable.)

■ **Association 4D** : Dossiers et débats pour le Développement Durable - 7, impasse Charles petit, 75011 PARIS, tél. : 01 44 64 74 94 - fax : 01 44 64 72 76 association4d@globenet.org

www.association4d.org

■ **Autres sites web à visiter** :

www.unadel.asso.fr (association nationale et réseau de structures acteurs du développement local et durable)

www.etd.asso.fr (Entreprise, Territoire, Développement)

www.globnet.org/horizonlocal (articles, documents d'archives traitant notamment du développement durable)

www.developpement-durable.net (J. Chatignoux y signe l'essentiel des infos, sur un ton enlevé, voire polémique)

www.delaplanete.org (analyses de chercheurs chevronnés sur le long chemin à parcourir vers des sociétés pourvues d'économies durables)

www.parole-publique.com (cellule DRS, cf. p. 1,2,3)

www.orcades.org (bibliographie sur le DD en ligne)

www.mnelille.org (bibliographie sur le DD en ligne)

www.iclei.org (conseil international pour les initiatives écologiques locales)

Extrait de la liste proposée sur le site parole-publique.com



Directeur de publication : Jean-Claude BEAULIEU - Comité de rédaction : Ifrée-ORE et ses partenaires
Secrétariat de rédaction : Annie BAUER et Elodie LE THIEC - Impression : Être et Connaître (La Rochelle) -
Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charentes
Carrefour de la Canauderie - Forêt de Chizé - 79360 Villiers-en-Bois - Tél. : 05 49 09 64 92 Fax : 05 49 09 68
95 e-mail : ifree@educ-envir.org - <http://www.ifree-ore.org> - Dépôt légal : août 2002 - ISSN 1290 - 807X

Les actions de l'Ifrée-ORE sont soutenues financièrement par :
- la Commission Européenne ;
- l'État : Préfecture de Région Poitou-Charentes,
Direction Régionale de l'Environnement et Rectorat ;
- le Conseil Régional Poitou-Charentes.